

ORDRE DU JOUR

Conseil communautaire du 6 Juillet 2021

1. - Procès-verbal de la séance du 8 avril 2021
2. - Compte rendu des Décisions du Président

I- Transports

3. - Exercice de la compétence « transport scolaire » par Mont de Marsan Agglomération.
4. - Convention pour la mise en place d'accompagnateurs des élèves de maternelles dans les transports scolaires non délégués à des autorités organisatrices de 2nd rang.

II – Politique de la Ville

5. - Avenant n°1 à la convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain de Mont de Marsan Agglomération.

III- Aménagement de l'espace et Développement durable

6. - Évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur la période 2014 – 2020.
7. - Signature d'une convention de mise à disposition de données statistiques relatives à MaPrimeReenov.
8. - Mise en place du Forfait mobilités durables pour les agents de Mont de Marsan Agglomération.
9. - Charte d'engagement dans la gouvernance pour une gestion durable, concertée et solidaire des nappes profondes du bassin de l'Adour.

IV - Education

- 10.- Convention de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Grenadois organisant l'accueil de loisirs sans hébergement et les temps d'activités périscolaires à Bretagne de Marsan.
- 11.- Désaffectation de l'école du Carboué suite à sa fermeture en juillet 2021.
- 12.- Commission extracommunautaire d'instruction des demandes de dérogation à la carte scolaire : modification de la composition.
- 13.- Mise en place d'une tarification au taux à l'effort et suppression de certains tarifs.

- 14.- Dissolution du syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) des Petites Landes et répartition de l'actif et du passif entre les collectivités membres sur la base du compte administratif voté.
- 15.- Dissolution du syndicat intercommunal Ygos Geloux et répartition de l'actif et du passif entre les collectivités membres sur la base du compte administratif voté.

V- Finances

- 16.- Décision modificative n°1 - 2021 Budget principal de Mont de Marsan Agglomération.

VI -Ressources Humaines

- 17.- Création d'un poste non permanent dans le cadre d'un contrat de projet..
- 18.- Fixation des conditions de recrutement concernant l'emploi de « Médiateur Culturel » au sein du Théâtre de Gascogne.
- 19.- Mise à jour du tableau des effectifs.

VII – Cycle de l'Eau - Régie Intercommunale des Eaux et Assainissement

- 20.- Acquisition foncière place Francis Planté pour le siège de la Régie des Eaux.
- 21.- Participation du SYDEC aux dépenses d'alimentation électrique du bassin de stockage des eaux usées de La Hiroire.
- 22.- Convention entre Mont de Marsan Agglomération et le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Landes.

VIII - Affaires Juridiques

23. Désignation d'un représentant de la commune de Benquet au bureau communautaire.

Questions diverses